

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Vol. 3 no 8 – 3 août 2018

Depuis maintenant plus de trois ans et demi, votre comité de négociation tente d'arriver à un terrain d'entente raisonnable avec les représentants de l'employeur. Malheureusement, ces derniers n'ont jamais été au rendez-vous.

Dans ces circonstances, les membres du comité de négociation ont jugé opportun d'utiliser le mandat de grève voté par les délégués. Nos professionnels débrayeront dès 00 h 01 le samedi 11 août, et ce jusqu'au dimanche 12 août à 23 h 59.

Ce geste vise à donner une plus grande visibilité à la [manifestation qui aura lieu le 11 août](#).

Pourquoi une manifestation accompagnée d'une grève une fin de semaine en pleine période de vacances?

Si le gouvernement en fonction est pour donner un souffle à cette négociation, le 36e Congrès de la Commission-Jeunesse du Parti libéral 11 août sera vraisemblablement la dernière occasion pour nos professionnels à Revenu Québec de lui dire que son intervention est nécessaire, avant le déclenchement de la période électorale. Nous sommes très sensibles au fait que nous vous sollicitons durant la période estivale. La « fenêtre politique » l'exige.

Au surplus, nous estimons qu'il s'agit d'un geste dont le rapport coût-bénéfice peut s'avérer intéressant. Vos représentants ne sont pas en vacances pour nous négocier des conditions respectables, prenez quelques heures pour démontrer votre intérêt.

Les conditions à la présente négociation sont presque toutes réunies pour des augmentations salariales égales à celles que se sont consenties les cadres de Revenu Québec. Le seul élément sur lequel pourrait miser l'employeur pour maintenir ses offres indécentes serait votre indifférence. Lui donnerez-vous raison?

Vous l'aurez compris, votre présence est essentielle à la [manifestation du 11 août](#).

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole
Sébastien Jalbert
Bruno Jean
Martin Pinault
Yves Morin

Des questions sur la grève ? Consultez le document [Informations relatives aux deux jours \(48 heures\) de grève légale à l'ARQ le samedi 11 août et le dimanche 12 août](#).